

Arrêté du 7 janvier 2008 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

Mouvements Évangéliques

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	01/01/2010
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	I0CA0772480A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017846846

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]) ; — congé pour bilan de compétences (sauf refus) ; — congé pour validation des acquis de l'expérience (sauf refus) ; — congé de formation syndicale (sauf refus) ; — congés pour siéger, comme représentant [...] Octroi ou refus de l'honorariat. 12. Autorisation de cumul d'activités. [...]

[...]) ; — congé pour bilan de compétences (sauf refus) ; — congé pour validation des acquis de l'expérience (sauf refus) ; — congé de formation syndicale (sauf refus) ; — congés pour siéger, comme représentant [...] Octroi ou refus de l'honorariat. 19. Autorisation de cumul d'activités. [...]

[...]) ; — congé pour bilan de compétences (sauf refus) ; — congé pour validation des acquis de l'expérience (sauf refus) ; — congé de formation syndicale (sauf refus) ; — congés pour siéger, comme représentant [...] Octroi ou refus de l'honorariat. 21. Autorisation de cumul d'activités. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE IOCA0772480A du 1 janvier 2010, « Arrêté du 7 janvier 2008 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017846846> (consulté le 28 août 2026).